

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du mercredi 8 mars 2023

DÉLIBÉRATION

Le conseil d'administration de l'Université Paris-Panthéon-Assas autorise la signature d'une autorisation d'occupation du domaine public constitutive de droits réels au profit de Sorbonne Université, pour les besoins de l'Institut Henri Poincaré, portant sur l'immeuble sis 11 rue Pierre et Marie Curie, Paris 5^{ème} (cadastré AC numéro 41), pour une durée de cinquante ans à compter de sa signature et à titre gratuit.

Fait à Paris, le 8 mars 2023

Le Président de l'Université



Stéphane BRACONNIER